

Communiqué de Presse

Association 4D

Paris, le 14 avril 2005

La treizième Commission du Développement Durable est ouverte

La treizième session de la Commission du Développement Durable¹ (CDD-13) s'est ouverte lundi 11 avril 2005, au siège des Nations Unies, à New York.

La CDD est devenue la plus haute sphère politique où l'on parle de développement durable, s'assurant de l'engagement pris par les Etats au niveau international.

La CDD-13 affiche un seul objectif : moins de discours et plus de mesures concrètes

Le Président de la CDD-13, John Ashe (Antigua et Barbuda) a introduit les débats en dressant un bilan des avancées en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement et d'amélioration des établissements humains. Le constat est immuable : les résultats restent largement insuffisants face aux objectifs fixés dans le cadre du Plan de Mise en Œuvre de Johannesburg (PMŒJ) et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Pour palier à ce retard, la CDD-13 se donne pour objectif d'établir un document politique proposant une série de mesures concrètes. Une première version sera distribuée le 14 avril, pour négociations par les Etats membres et les Groupes Majeurs. Comme l'indique José Antonio Ocampo, sous-secrétaire Général des Nations Unies, « *le résultat de la CDD-13 représentera un test décisif de la volonté politique internationale* ».

L'eau, au coeur des débats

C'est parce que l'eau est au coeur des débats de cette CDD et que la situation mondiale reste catastrophique avec près de 1,6 milliards de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable, que l'association 4D porte cette année un texte de position sur l'eau signé par 15 ONG françaises.

Ce texte a fait son bout de chemin. Il a été présenté lors de la réunion de briefing des ONG et au sein d'un groupe de travail ad hoc (caucus) « eau ». Il a surtout été diffusé auprès de nombreuses délégations officielles, dont la délégation française et intégré dans le dossier de cette dernière.

Les ONG sont mises « au balcon »

Depuis la onzième CDD, la participation de la société civile via les Groupes Majeurs s'était améliorée. Emmanuel Prinnet, chargé de mission pour l'association 4D, constate cette année une régression sur ce point : « *la sécurité renforcée à l'ONU fait que les ONG ne peuvent plus accéder directement à la salle de plénière où se trouvent les délégations officielles. Elles sont renvoyées à un balcon d'où elles écoutent les négociations, sans pouvoir participer aux débats ou approcher leur propre délégation. Cette situation a créé un scandale auprès des ONG mais aussi de nombreux représentants gouvernementaux. Le Président de CDD-13, John Ashe, s'est excusé pour ces problèmes liés à la sécurité, mais la situation tend à perdurer* ».

Cela semble surréaliste quand on sait que dans un récent rapport de Kofi Annan intitulé « *Dans une liberté plus grande : développement, sécurité et respect des droits de l'Homme pour tous* », l'accent est mis sur la nécessaire participation de la société civile : « *Les organisations de la société civile ont un rôle crucial à jouer dans les initiatives à prendre pour faire avancer ce processus et en finir une fois pour toute avec la pauvreté* » (paragraphe 38).

Outre ces aspects logistiques, les Groupes Majeurs, espèrent que la CDD-13 sera un tremplin vers un réel passage à l'acte, loin des discours officiels prônant depuis 20 ans une amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement pour les plus démunis, sans résultat concret.

NB : Commission du Développement Durable¹

Pour rappel, la CDD a été créée en 1992 lors du Sommet de la Terre de Rio, afin de suivre la mise en œuvre de l'Agenda 21. Son mandat de 10 ans, a été renouvelé et renforcé lors du Sommet de Johannesburg, considéré comme la dixième Commission du Développement Durable. La CDD réunit les Etats à travers des délégations officielles et la société civile à travers 9 Groupes Majeurs (Jeunes ; Femmes ; Peuples Indigènes ; ONG ; Syndicats ; Collectivités Locales ; Agriculteurs ; Chercheurs ; Secteur Privé). La onzième CDD qui s'est tenue en 2003 a marqué un tournant en associant pleinement chaque Groupes Majeurs aux négociations officielles, jusque lors lors réservées aux seuls Etats membres.

Pièce jointe

Texte de position "Eau" porté à la CDD